Syndicat C.G.T. des personnels de la Ville et du C.C.A.S. de Saint-Barthélemy-d'Anjou

Le 26 02 2024

GREVE ET MANIFESTATION

RASSEMBLEMENT

LUNDI 11 MARS 2024 à 11h00

PARVIS DE LA MAIRIE

Venez en nombre exprimer votre mécontentement,
défendre votre pouvoir d'achat
et celui de nos collègues les plus précaires.

La grève, c'est être SOLIDAIRES !

Réunis le 15 février, une grande partie des agents ont donné mandat aux organisations syndicales SUD, FO et CGT pour déposer un préavis de grève leur permettant de débrayer tous les jours à partir du lundi 11 mars 2024.

La grève, c'est DEMOCRATIQUE !

Les revendications élaborées collectivement seront portées et défendues lors des prochaines négociations.

Les décisions de continuer ou d'arrêter le mouvement appartiennent aux grévistes et seulement aux grévistes.

NOUS AVONS DES DROITS, UTILISONS-LES !

Chaque agent peut choisir comment exprimer son mécontentement :
journée entière, débrayage d'une heure, de deux heures, à l'heure qu'il le veut.

Tout agent peut faire grève !

- **+ syndiqué·e ou non**
- **+ fonctionnaire titulaire ou stagiaire**
- **+ salarié·e de droit privé, en CDD ou CDI**

Aucun agent ne peut être réquisitionné ou sanctionné.